Assemblée Générale
de l'Association Saint Pons Patrimoine ASPP
du 04 novembre 2019

Participants : les membres du bureau à la date de l'AG

1) le Président, Patrick RÉMUSAT
2) 1er vice Président, Jacques POURADIER-DUTEIL (excusé)
3) second Vice Président, Henry SEVERAC (excusé)
4) le Trésorier, Jacques COMMERÇON
5) le Trésorier adjoint, Pierre HUCBOURG
6) le secrétaire, Daniel VINCENT
7) la secrétaire adjointe, Sylvie RICHARD (excusé)

Avec 39 adhérents de l'Association présents et 15 pouvoirs
Le Quorum est atteint, l'assemblée Générale peut débuter avec l'ordre du jour suivant :

- 1°) RAPPORT MORAL.
- 2°) RAPPORT D'ACTIVITÉ.
- 3°) RAPPORT FINANCIER.
- 4°) BIBLIOTHEQUE.
- 5°) ELECTION DU BUREAU.
- 6°) EBAUCHE PROGRAMME 2019-2020.
- 7°) QUESTIONS DIVERSES.
- 8°) POT !…

1°) RAPPORT MORAL

Les motifs de satisfaction sont exprimés par le Président

. Un nombre d'adhérents stable avec 105 adhérents, ce qui est satisfaisant.

. Une bonne participation aux assemblées.

. Les excellents rapports avec les autres associations (Comité des fêtes, Lou Caléou) et avec la mairie toujours collaborative. Avec l'expression d'un souhait d'une meilleure collaboration pour la gestion du calendrier d'occupation de la salle.

. La diversité des actions, la convivialité lors des différentes sorties et le succès de certaines d'entre elles (nuit des Etoiles à la Gardie etc...).

Des motifs d'insatisfaction

. Le manque de renouvellement au sein du bureau avec le Président qui exprime son souhait de laisser sa place.

. Le retard dans la sortie de la monographie.

2°) RAPPORT D'ACTIVITE (rétro 2018-2019)

Suivant l'usage, sur la base d'un diaporama, le rapport des activités réalisées l'année passée est présenté :

1) la 14/10/18 cueillette des olives (avec un résultat de 99 €).

2) le 15/11/18 Nettoyage de la Boulidouire avec l'assistance précieuse de Daniel Lovéra.

3) la Castagnade et le primeur du 18/11/18.

4) la journée du Dolmen le 24/11/18 avec repas dans la cour du château.

5) la causerie autour de la Grande Guerre avec J Gerber le 30/11/18

6) Théâtre L'Ecole du Rire le 07/12/2018.

7) le 27/01/19, Loto avec 95 participants (avec une recette de 1027,38 €)

8) le 15/03/19, Théâtre L'Escargot (un spectacle diversement apprécié).

9) le 22/03/19, Conférence sur Alésia par J Pierre Renaud, qui en est remercié.

10) la participation au repas du village en juin.

11) le 04/08/19, beaucoup de monde à la Nuit des Etoile à la Gardie, comme en atteste le diaporama avec une bonne participation des enfants. Remerciements aux organisateurs et participants.

3°) BILAN FINANCIER

Le bilan financier est présenté par le trésorier qui indique avoir en caisse

Compte-rendu financier saison 2018-2019			
	Recettes	Dépenses	Soldes
105 cotisants et donateurs	3 093,00		3 093,00
Subvention Mairie 1300€ -(fenètre chateau177.80€+arbre de noèl 538.61€)	1 300,00	716,41	583,59
Frais généraux (papeterie,assurance,etc,,,)		232,85	-232,85
Loto	1 703,00	675,62	1 027,38
Mémorial	35		35
Théatre Moscato L Ecole du rire + L'Escargot	288	236,4	51,6
Pots divers et collations vin		108	-108
DIVERS			
Nuit des étoiles	0	53,26	-53,26
Débroussaillage Rieu		11,3	-11,3
Conférence Alésia +divers		32,23	-32,23
Achat pancarte		147	-147
Olives	143	44	99
clef sources		12	-12
intérèts livret	14,58		14,58
cotisations payées par ASPP FAGH		46	-46
liquidation compte Caisse d'Epargne	65,21		65,21
TOTAL	**6 576,58**	**2 315,07**	**4 326,72**
Solde au 01 09 2018	12 381,96		
Résultat saison 2014-2015	4 326,72		
Solde réelle au 01-09-2019	**16 708,68**		
Répartition du solde au 31-08-2019			
Compte courant :	1 891,40 €		
Compte épargne :	14 771,35 €		
Caisse :	45,93 €		
TOTAL	**16 708,68 €**		

16 708,68 € avec les commentaires suivants:

- stabilité du montant des cotisations depuis 7 à 8 ans
- le maintien de la subvention de la mairie toujours appréciée.
- des frais généraux qui restent bas.
- un résultat 2018/19 de 4326,72 €

Des dépenses sont toujours à prévoir pour l'impression de la monographie de Saint Pons.

Pas de question posée par l'assemblée quant à ce rapport.

4°) BIBLIOTHEQUE

Sont ensuite présentés ci-dessous les comptes de la bibliothèque.

Compte-rendu 2018-2019

	Recettes	Dépenses	Soldes
cotisations	111,20		111,20
Subvention Mairie	300,00		300,00
Frais généraux frais crédit agricole		37,20	-37,20
achat livre		396,46	-396,46
TOTAL	**411,20**	**433,66**	**-22,46**

Solde au 01 09 2018	121,15
Résultat	**-22,46**
Solde au 01-09-2018	**98,69**

Répartition du solde au 31 02 2019	
Compte courant :	98,69 €
Caisse :	- €
TOTAL	**98,69 €**

Il est indiqué par Mr le Maire que les frais généraux bancaires sont négociables et peuvent être supprimés.

Madame Andrée Baume signale qu'elle arrêtera sa contribution au fonctionnement de la bibliothèque en juin prochain.

Le vote sur le rapport moral et sur le bilan financier est proposé à l'assemblée.

Ils sont adoptés à l'unanimité.

5°) ELECTION DU BUREAU

Le Président P. RÉMUSAT fait appel à candidature pour la participation au nouveau bureau.
La candidature de Mme Marie LEGAL est retenue, elle occupera la fonction de second vice président en remplacement de Mr SEVERAC absent et démissionnaire, en long voyage. Le bureau sortant ainsi complété est reconduit.
Le Président reconnait les efforts de participation aux actions et en remercie les acteurs, mais renouvelle son souhait d'acteurs nouveaux dans le bureau.
Mme Legal précise qu'elle n'a pas pour objectif de postuler au poste de Président de l'association.

L'appel à cotisation est donc lancé avec un montant qui reste « **à partir de** 15 €/ membre ».
Le bureau propose ensuite le programme prévisionnel des actions 2019/2020 développé au paragraphe ci dessous.

6° PERSPECTIVES & ACTIVITÉS PROCHAINES

- Finalisation de la monographie de St Pons au printemps 2020 avec une reprise du travail compte tenu des exigences nouvelles de l'imprimeur, sur la base du travail réalisé par Mr Séverac.
- Une réflexion sur la stratégie de réalisation des travaux sur la canalisation d'eau est à mener rapidement. En effet, le bouchage par les racines revient de manière récurrente. Un déplacement de la canalisation sous le Mas est envisageable mais reste à financer. Compte tenu de la servitude associée à cette canalisation, le Président propose d'évoquer le sujet avec le propriétaire du terrain afin de l'associer au projet.
- La date de l'opération Dolmen est fixée au 16 novembre, rdv à 9h à la mairie avec vos paniers suivant la météo du jour.
- La rando Castagnade de l'ASPP est prévue le 24/11 de 14 à 16h. A noter que le Comité des fêtes distribuera un flyer définissant le programme complet de cette journée, incluant la soirée du 23/11.
- Après discussion et compte tenu des différents autres lotos organisés en début d'année, celui de l'ASPP est programmé le 08/12/19.
- La FAHG propose la création de fanion qu'il financerait; il est donc demandé de réfléchir à l'élaboration d'un logo et d'une maquette associée.
- Participation de l'ASPP aux journées Histoire et Archéologie de la FAHG les 29 et 1er mars 2020 à Uzès; l'année dernière la présentation du siphon élévateur avait été encore très appréciée. Le programme de ces journées sera transmis aux adhérents. A noter qu'il y aura environ 20 exposants sur les 49 associations adhérentes à cette fédération.

- l'opération nettoyage de printemps fait débat mais est reconduite en 2020 avec une proposition incitative pour la contribution des habitants: il s'agirait de joindre dans les boites aux lettres un bon de remerciement à la participation (pot à la fête votive par exemple). La date du 25 avril 2020 est retenue, peu de temps avant la fête de la cerise.
- la veillée à la Gardie ainsi que la Nuit des étoiles seront reconduites le 27 juin et en août 2020. P Remusat regarde si on peut y associer une visite de l'Opidum de Gaujac.
- la participation aux journées Européenne du Patrimoine de septembre prochain est envisagée avec visite guidée du village, y compris la cave coopérative et mise en valeur de la monographie de Saint Pons la Calm.
- Enfin le Président de l'ASPP et Mr le Maire indiquent un travail en commun auprès de la CAUE en vue de l'obtention de subventions pour le château. La visite récente de l'architecte est prometteuse. l'objectif étant d'associer une rénovation et la réalisation d'un logement social avec bar/épicerie. Ce projet porterait sur une opération à environ 2 ans. Il induirait un déplacement de la bibliothèque dans les locaux de l'agence Postale, solution, en cours d'analyse.

7°) DIVERS

Un rappel de manifestations et des dates programmées par la mairie et les autres associations:

- Cérémonie du 11 novembre à venir qui sera suivi du classique apéritif.
- Journée Dolmen le 16 nov. départ mairie à 9h00.
- Loto de l'ASPP le dimanche 08 déc. salle des Flourines à 14h00.
- Soirée chants traditionnels en Occitan le 14/12/19.
- Vœux de la commune en janvier 2020 en liaison avec l'agglo et présentation du bilan des 2 derniers mandats.
- Rando & VTT que du Bonheur en janvier.

Une information est donnée à propos du lancement d'une pétition relative aux difficultés actuelles d'utilisation du réseau de téléphonie (pétition disponible à l'agence postale).

Le Maire signale également l'envoi récent d'un courrier vers le Conseil départemental pour essayer d'activer l'arrivée de la fibre à Saint Pons la Calm.

L'idée de réalisation d'une nouvelle photo des habitants du village pour le 1er Janvier 2020 n'a pas été évoquée mais reste envisageable.

Après les remerciements du Président aux membres présents, la réunion se clôture par le pot de l'amitié.